



Comment devenir biologiste médical évaluateur ?

**4 étapes pour garantir l'harmonisation
des pratiques entre évaluateurs**
(durée : 4 mois environ)

1

Dépôt de la candidature :
dossier de candidature
(document GEN EVAL FORM 01),
disponible en téléchargement
sur le site Internet du Cofrac
www.cofrac.fr, à la rubrique
« Recherches d'évaluateurs
et experts techniques
> Santé Humaine ».

3

Formation gratuite
enregistrée au titre du DPC
(3,5 jours, en 2 sessions,
dans les locaux du Cofrac),
en présence d'évaluateurs
TXDOL-ÄV HW EDVÄH V XU
études de cas.

2

Entretien avec deux membres
de la Commission Technique
d'Accréditation et un
représentant de la section
Santé Humaine.

4

9DOLGDWLRQ GH OD TXD
d'évaluateur et réalisation
d'une **première évaluation avec**
l'appui d'un biologiste médical
ÄYDOXDWHXU TXDOL-Ä

** « La formation étant enregistrée au titre du DPC sous l'intitulé « Acquisition des compétences relatives à la Fonction d'évaluateur technique en biologie médicale au Cofrac » (programme numéro 61271400001 sur la plateforme de l'OGDPC), l'OPCA, et en particulier l'ANFH, peut prendre en charge les frais annexes sur demande du centre hospitalier.*

3RXU WRXW UHQVHLJQHPHQW FRQWDFWH] OH ELRO
et/ou les responsables d'accréditation de la section Santé Humaine du Cofrac :

Olivier ERNY (olivier.erny@cofrac.fr - 01 44 68 82 45)

Magali THERAUD (magali.theraud@cofrac.fr - 01 44 68 42 84)

Mathieu LEGER (mathieu.leger@cofrac.fr - 01 44 68 11 96)

Nathalie PIGEONNEAU (nathalie.pigeonneau@cofrac.fr - 01 44 68 76 03)

Caroline PECQUEUR (caroline.pecqueur@cofrac.fr - 01 44 68 76 05)



52, rue Jacques Hillairet - 75012 Paris
Tél. : 01 44 68 82 20 - Fax : 01 44 68 82 21

www.cofrac.fr